

effet, ces malades avaient été en contact avec des Souris, des Chats ou des Chiens, surtout des Ratiers, ou même avec des Poules. Pour les 10 autres malades, on n'a pu relever aucune trace de contagion humaine ou animale; aussi Bodin admet-il l'opinion émise par Sabouraud pour les *Trichophyton*, et pense-t-il que ces cas à étiologie obscure pourraient s'expliquer par une vie saprophyte de l'*Achorion*.

Au point de vue clinique, on distingue plusieurs sortes de favus, aussi bien sur la peau glabre que sur les régions velues; mais si l'on étudie attentivement la lésion élémentaire, on voit qu'elle reste la même dans tous les cas; si l'on admet, comme le fait Bodin, la pluralité des Champignons du favus, on constate, d'autre part, qu'ils ne correspondent pas à des formes symptomatiques différentes. L'examen microscopique des lésions faviques ne prouve donc rien, ni pour, ni contre l'unité spécifique du parasite. Pour trancher la question, il faut avoir recours à une autre méthode, c'est-à-dire aux cultures.

Bodin a cultivé les Champignons prélevés sur ces 50 malades, et cette longue étude lui a donné les résultats suivants :

« A. — Le milieu de culture joue pour l'*Achorion*, comme pour tous les Champignons, un rôle de la plus haute importance. Si l'on méconnaît cette importance, les résultats que l'on obtient n'ont plus aucune rigueur expérimentale.

« B. — Dans les cultures d'*Achorion* comme dans celles des *Trichophyton* à grosses spores, il existe des associations cryptogamiques, et cela dans les quatre cinquièmes des cas.

« Les Champignons associés n'ont aucun rôle pathogène et ne semblent se joindre à l'*Achorion* qu'au simple titre de commensaux.

« C. — Il existe des variétés incontestables d'*Achorion*; elles sont peu nombreuses et voisines les unes des autres, mais elles semblent absolument distinctes entre elles. En effet, après de longs passages successifs sur tous milieux, elles demeurent absolument irréductibles les unes aux autres.

« Sur 50 faviques, nous avons trouvé 5 variétés de Champignons qui sont, par ordre de fréquence :

« 1° L'*Achorion Schönleini*, décrit par Kral;

« 2° et 3° Deux variétés dont nous n'avons pas retrouvé la description dans les auteurs qui se sont occupés de cultiver le favus;

« 4° L'*Achorion euthyrix* de Unna;

« 5° L'*Achorion atakton* de Unna.

« Au point de vue cryptogamique, la pluralité des favus humains est donc démontrée, mais jusqu'ici l'examen le plus attentif des lésions n'a aucunement permis d'établir une relation entre l'espèce causale du favus et sa forme clinique. »

En somme, quelque exactitude qu'elles présentent, ces recherches ne nous apportent aucun argument décisif, et la question en reste au même point. Deux opinions sont en présence : Kral, Plaut, Pick, Mibelli et

Sabrazès croient que le favus spontané de l'Homme est causé par une seule et unique espèce, l'*Achorion Schönleini*; Quincke, Unna, Frank, Neebe, Jessner et Bodin pensent au contraire qu'il peut être causé par plusieurs Cryptogames, mais ils ne sont plus d'accord, quand il s'agit de fixer le nombre de ceux-ci.

Nous pensons, quant à nous, qu'il existe actuellement quatre sortes de teignes favueuses bien définies : celle de l'Homme, celle de la Souris, celle du Chien et celle de la Poule.

En 1876, Ercolani⁽¹⁾ a trouvé dans la maladie du sabot des Équidés connue sous le nom de *fourmilère*, un Champignon qu'il considère comme voisin de celui du favus humain : il l'appelle *Achorion keratophagus* et le croit capable de se développer aussi dans les ongles de l'Homme; mais cette observation n'a pas été confirmée, et les auteurs les plus compétents, tels que G. Neumann, estiment qu'il s'agit là d'une simple Moisissure vivant en saprophyte dans les débris de la corne.

Nous citons pour mémoire le microphyte qui cause chez les Lapins une teigne très contagieuse, dite *teigne lycoperdoïde*⁽²⁾. On ignore comment il se propage et s'il est transmissible à l'Homme; Mégnin le croit assez voisin de l'*Achorion Schönleini*.

Achorion Schönleini (Lebert, 1845). — Synonymie : *Oidium Schönleini* Lebert, 1845. — *Achorion Schönleini* Remak, 1845. — *Oidium porriginis* Montagne. — Champignons β et γ Quincke, 1886. — *Oidium (Achorion) Schönleini* Zopf, 1890.

Ce Champignon, que Gruby appelait *porrigophyte* (1842), cause une maladie aisément reconnaissable. La peau est creusée de godets (*scutula*) de couleur jaune soufre et dont la réunion forme des croûtes. Ces godets se développent ordinairement au cuir chevelu; mais on peut les voir en tout autre point du corps, notamment à la face, aux mains, aux bras, etc.; le favus peut aussi attaquer la substance unguéale et causer ainsi l'onychomycose. Dans certains cas, la maladie n'est plus caractérisée par les godets et les croûtes jaunâtres, mais bien par des croûtes épaisses et imbriquées, capables d'acquies un très grand développement : on se trouve alors en présence du *favus squarrex* ou *en galette*. Ces différents aspects sont réunis par Quincke (de Kiel) sous le nom de *favus vulgaris*, par opposition au *favus herpeticus* causé par l'*Achorion Quinckeanum*; mais cette dénomination ne répond à aucune distinction clinique, puisque les différents Champignons du favus produisent des lésions identiques.

La maladie débute par un cheveu, qui se trouve bientôt placé au centre du godet. Le fond de celui-ci est tapissé d'une substance jaune soufre, dans laquelle se trouve le Champignon. En examinant ce dernier par les

⁽¹⁾ G.-B. ERCOLANI, Dell' onychomycosis dell' Uomo e dei Solipedi. *Mem. dell' Acad. delle sc. del Istituto di Bologna*, (5), VI, 1876.

⁽²⁾ P. MÉGNIN, Sur une variété de teigne favueuse à forme lycoperdoïde, chez le Lapin à fourrure. *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, p. 252. 1882.

procédés usuels, on constate qu'il est formé d'un mycélium à cellules allongées, cylindriques, qui rampent entre les cellules de l'épiderme, notamment vers les bords du godet, et peuvent même pénétrer plus ou moins profondément dans le derme. Certains filaments, constitués par des cellules plus courtes, se terminent par un chapelet de spores, qui s'isolent successivement et se disséminent entre les filaments mycéliens. Le godet se guérit par le centre, mais continue de s'étendre par la périphérie : celle-ci se soulève en un bourrelet circulaire, au niveau duquel le parasite continue à proliférer. Ces lésions s'accompagnent de phénomènes locaux assez bénins, consistant en un léger suintement qui s'arrête là où la végétation a cessé; il reste après la guérison une induration de la peau et une profonde cicatrice.

Divers auteurs ont étudié le développement et la structure du godet favique et ont cherché à déterminer d'une façon précise les relations du parasite avec les poils et la peau. Wälsch⁽¹⁾ a repris récemment cette étude et a précisé certains faits. Tandis que Kaposi et d'autres admettent que le bulbe pileux est envahi par le Champignon et que celui-ci prolifère abondamment autour de la racine, Wälsch est d'accord avec Unna et Mibelli pour reconnaître que le parasite épargne le bulbe pileux : on trouve bien quelques spores éparses sur le bulbe, mais il est probable qu'elles s'y sont fixées au moment de l'épilation, quand la partie inférieure du poil est venue au contact des portions supérieures de l'infundibulum.

Sur des coupes passant par le godet favique, on constate en effet que le Champignon s'est développé abondamment au niveau de l'infundibulum. Le godet en voie de formation a l'aspect d'un cône ayant pour base les couches cornées de l'épiderme, tandis que le sommet est situé dans la profondeur de l'infundibulum. Il gagne en largeur; sa paroi externe s'amincit et se déprime au centre, et finit même par se détruire. Au moment où cette déchirure va se produire, il est facile d'extirper d'une seule pièce le godet tout entier : il suffit de le détacher par son pourtour et de le tirer le long du poil qui le traverse; on obtient ainsi un corpuscule jaune soufre, hémisphérique, dont la face inférieure est dépourvue d'épithélium.

Le centre est occupé par des amas de conidies, la périphérie par des conidies et des hyphes, et la portion la plus externe seulement par des hyphes qui envoient des sortes de racines d'adhérence dans le tissu voisin : cela nous explique bien l'élargissement progressif des godets. Entre les filaments parasitaires se trouve une masse finement granuleuse, non colorable; le Champignon est en outre entouré d'un débris provenant d'exsudations et de la destruction des cellules épithéliales; enfin la périphérie du godet est occupée par un rempart de leucocytes. Ceux-ci sont situés entre l'enveloppe cornée et le godet; ils servent à la nourri-

⁽¹⁾ WÄLSCH, Zur Anatomie des Favus. *Archiv für Dermatol. und Syphilis*, XXXI, 1895.

ture du Champignon, ainsi que les exsudats et les débris épithéliaux.

Les grands godets compriment les papilles du derme, en sorte que celles-ci s'atrophient peu à peu : il se forme ainsi des lacunes dans la profondeur du godet, la substance nutritive manque au parasite et le processus prend fin. Le godet tombe alors et la destruction des papilles nous explique l'aspect atrophique de la cicatrice qui se forme. Les fibres conjonctives du derme sont aussi tassées les unes contre les autres par la compression et leurs mailles se disposent parallèlement à la surface.

On peut encore constater certains phénomènes inflammatoires au voisinage du godet. Les vaisseaux du derme sont entourés de leucocytes et il en est de même pour les glandes sudoripares et sébacées. Les premières présentent même parfois une dilatation de leur lumière et un élargissement ampullaire de leur conduit excréteur. Les secondes s'atrophient et disparaissent de bonne heure; on voit d'abord leurs cellules tomber en deliquium.

Loiret et Vidal admettent que les filaments mycéliens pénètrent dans le derme, mais Wälsch n'a rien vu de semblable. Quant aux follicules pileux, ils présentent une inflammation assez restreinte et parfois une sorte de dilatation. On ne remarque aucune modification des fibres élastiques.

Les cheveux attaqués par l'*Achorion* sont ternes, comme poudreux, d'une teinte grise ou rougeâtre. Ils n'adhèrent plus que faiblement à la peau et se laissent arracher par touffes. Un peu plus tard, ils sont tellement fragiles qu'on les casse en grand nombre.

Le favus attaque parfois les ongles et produit cette affection spéciale que l'on appelle *onychomycose*. L'étiologie en est très simple. S'il existe en quelque endroit du corps des godets faviques, le malade en se grattant accumulera sous l'ongle des spores qui pourront germer en ce milieu spécial. On conçoit donc que l'onychomycose soit généralement secondaire et que même elle puisse se produire quand la dermatose est déjà guérie; on conçoit aussi que cette affection soit beaucoup plus rare aux orteils qu'aux doigts. Les ongles sont décolorés, opaques, épaissis, d'un blanc jaunâtre ou grisâtre; ils sont fragiles, découpés en lanières ou en fibres, s'exfolient et deviennent gryposiques. Quand la maladie dure depuis un certain temps, elle peut s'étendre à l'ongle tout entier. Le Champignon siège uniquement dans la couche profonde, entre l'épiderme et les papilles du derme : de là il envahit la couche muqueuse, mais en laissant intacte toute la partie cornée. Cette curieuse mycose n'est pas très rare : Collas⁽¹⁾, Ancel⁽²⁾ et Fabry⁽³⁾ en ont donné de bonnes descriptions.

Le favus s'observe à tout âge, mais surtout chez les enfants; son évolu-

⁽¹⁾ A. COLLAS, Note sur la teigne des ongles (*onychomycosis* Purser), indépendante de toute autre manifestation du favus. *Archives de méd. nav.*, VIII, p. 455, 1867.

⁽²⁾ L. ANCEL, *Des ongles au point de vue anatomique, physiologique et pathologique*. Thèse de Paris, 1868.

⁽³⁾ J. FABRY, Ueber Onychomycosis favosa. *Arch. für Dermatol. und Syphilis*, XXII, p. 21, 1890.

tion est chronique, progressive et indéfinie. On admet généralement que le favus se communique assez rarement de l'Homme à l'Homme; Alibert niait même sa contagion, mais Jaquetant, Remak et Delfis ont prouvé par des expériences rigoureuses la réalité de celle-ci. Lailler a traité à l'hôpital Saint-Louis un individu qui avait contracté la maladie en couchant dans un lit occupé précédemment par une personne atteinte de favus. Il est enfin très vraisemblable que, dans nombre de cas, l'affection est transmise par les coiffeurs.

On a cru longtemps que le favus était ordinairement transmis à l'Homme par le Chat, contaminé lui-même préalablement par le Rat ou la Souris. La distinction récemment établie entre l'*Achorion Quinckeanum* et l'*Achorion Schönleini* démontre que le favus herpeticus ne nous est pas transmis par le Chat, le Chien ou les petits Rongeurs, mais rend d'autre part très incertaine la provenance de cette dermatose. Assurément, la possibilité de la contagion réciproque dans l'espèce humaine rend compte de certains cas, mais ne saurait les expliquer tous. Il est probable que l'Homme peut s'infester au contact de certains animaux, mais on ne saurait dire actuellement lesquels doivent être incriminés.

Le Cheval et le Bœuf peuvent être atteints de favus, encore que ce soit là une manifestation morbide assez rare. En 1880, Gigard a observé une épidémie de teigne favreuse qui sévissait tout à la fois dans l'espèce bovine et chez les enfants; dans ce cas, la transmission de l'animal à l'enfant ne semblait pas douteuse. Il y a là une indication précieuse, au point de vue de l'étiologie du favus humain.

La contamination de l'espèce humaine par l'animal est assez rare, comme le prouve l'observation clinique; c'est surtout d'enfant à enfant que la contagion s'exerce soit directement, par contact avec un malade, soit indirectement par les objets souillés, brosses à cheveux, peignes, coiffures, etc. Sabrazès (1) pense que la vitalité des spores est un facteur important en cette dernière circonstance. Les spores, en effet, conservent leur faculté germinative pendant plusieurs mois et même pendant plus de deux années; les ensemencements qu'on en fait sont fertiles.

Le favus est ordinairement localisé; parfois pourtant il se généralise plus ou moins. Galliard (2) et Kaposi (3) en ont publié chacun un cas remarquable; l'observation du dermatologiste viennois est particulièrement intéressante. Chez un buveur, la maladie s'étendit en trois semaines de la tête sur presque toute la surface du corps. Le patient étant mort d'une maladie intercurrente, on pratiqua son autopsie: l'estomac et l'intestin présentaient une véritable inflammation favique, d'apparence croupale. Peut-être le catarrhe stomacal, dont l'individu souffrait depuis

(1) SABRAZÈS, Vitalité des spores du godet favique. *Semaine méd.*, XV, p. 582, 1895. *Bulletin méd.*, IX, p. 914, 1895.

(2) L. GALLIARD, Un cas de favus généralisé. *Annales de dermatol. et de syphiligr.*, (2), I, p. 97, 1880.

(3) KAPOSI, Ueber einen Fall von Favus universalis. *Sitzungsber. der Wiener Ges. der Aerzte*, 1884.

des années, avait-il favorisé la fixation des éléments parasitaires déglutis sur la muqueuse gastro-entérique.

Un individu observé par Morris (1) était atteint de teigne favreuse de la tête depuis quatorze années, sans que l'affection eût fait des progrès sensibles. Une tuberculose se déclare, et en même temps le favus envahit le dos, ainsi que les ongles des pieds et des mains; les ongles étaient si profondément atteints, que la substance cornée avait disparu.

Chez un autre malade, observé par Wickham (2), le favus était limité à la tête depuis vingt-neuf années, quand il envahit les deux jambes. Il y prit très rapidement des dimensions extraordinaires; les membres inférieurs étaient presque en entier couverts d'énormes croûtes; celles-ci arrachées, le traitement par l'emplâtre de Vigo amena la guérison.

On doit à Legludic une observation encore plus curieuse (3). Un jeune garçon de quatorze ans était atteint de favus depuis son enfance, sans qu'on pût en préciser la date. Vers l'âge de six ou sept ans, la maladie envahit le tronc et les membres: il y avait sur le corps des croûtes nombreuses, qui tombaient spontanément ou étaient enlevées par le grattage, puis reparaissaient, tantôt isolées, tantôt groupées en plaques plus ou moins larges. La santé générale reste bonne. Au moment où le malade entre à l'hôpital, c'est-à-dire au bout de sept à huit années, les ongles sont intacts, ainsi que les pieds et la partie supérieure et antérieure du cou et de la poitrine; les mains n'ont qu'un petit nombre de croûtes. Quant au reste, le corps tout entier est couvert de croûtes plus ou moins larges, plus ou moins confluentes. « Cet enfant, dit Legludic, ressemble à ces vieux bois couverts de Champignons, d'excroissances lichénoïdes, de dimensions et de saillies inégales, rugueuses, irrégulières et parfois considérables, sortes de monticules isolés ou agglomérés, parfois séparés par des anfractuosités assez profondes. » Cette description ne donne encore qu'une idée bien imparfaite de l'aspect singulier que présentait le malade; il faut, pour s'en rendre compte, se reporter aux deux belles photographies que Legludic a jointes à son mémoire. Le malade guérit d'ailleurs facilement, par un traitement approprié.

L'observation publiée par Kaposi et résumée plus haut nous démontre la possibilité pour le favus de se fixer sur la muqueuse du tube digestif. Bazin (4) avait déjà rapporté deux cas de godet favique sur la muqueuse du gland; l'un de ces cas serait dû à Lebert. Hennocque (5) pense que cette sorte d'hétérotopie ne peut se produire que sur des muqueuses tapissant des cavités qui sont en rapport direct ou indirect avec l'air extérieur.

(1) M. MORRIS, An extensive case of favus. *British journal of dermatol.*, avril 1891.

(2) L. WICKHAM, A rare case of favus of the limbs; enormous patches of favus covering almost the whole of the lower limbs. *Journal of dermatol.*, p. 149, 1891.

(3) H. LEGLUDIC, Observation de favus squarreux généralisé. *Bulletin de la Soc. de méd. d'Angers*, 1891. Angers, in-8° de 12 p. avec 2 pl., 1892.

(4) BAZIN, Art. FAVUS. *Dict. encycl. des sc. méd.*, 1877.

(5) CL. HENNOCQUE, Contribution à l'étude du favus de la peau et des muqueuses. Thèse de Paris, 50 décembre 1885.

Achorion Quinckeanum Zopf, 1890. — Synonymie : Champignon *z* Quinke, 1886. — *Achorion Arloini* Busquet, 1891. — *Achorion Arloingi* R. Blanchard, 1891.

Quinke a rencontré le premier ce Champignon dans ses cultures; Boer⁽¹⁾ l'a cultivé aussi et a reconnu qu'il forme, à l'extrémité des filaments mycéliens, des renflements claviformes caractéristiques. La culture en a été tentée ensuite par Désir de Fortunet⁽²⁾, puis par Busquet⁽³⁾.

D'après ce dernier observateur, le mycélium est plus ou moins ramifié, cloisonné, à croissance terminale; les éléments reproducteurs se présentent sous quatre aspects, suivant la nature liquide ou solide du milieu et suivant qu'ils prennent naissance sur des filaments submergés ou aériens. Le long des filaments, on voit çà et là des cellules arrondies, globuleuses, intercalées entre les cellules allongées; elles sont capables de germination et représentent, par conséquent, des sortes de conidies. De plus, à l'extrémité des filaments immergés on peut voir la cellule terminale s'arrondir en sphère, grossir et se détacher.

Les éléments claviformes se montrent à la surface de la culture, dans des portions immergées, mais facilement en contact avec l'air; ils naissent sur des filaments assez gros, à cloisons rapprochées; ils sont eux-mêmes divisés par une à huit cloisons; ils renferment du glycogène. Boer les considérait comme des sporanges, mais Busquet a vu que ce sont simplement des conidies septées, dont chaque cellule peut germer.

Sur les filaments aériens prennent naissance des spores analogues à celles que Verujsky avait déjà vues chez l'*Achorion Schönleini*. Le filament porte de petites protubérances latérales: celles-ci s'allongent, puis leur extrémité s'isole par une cloison, s'arrondit et se transforme en une spore.

Ce Champignon cause le favus de la Souris: il se transmet au Chat et à l'Homme. La culture tue la Souris, mais n'agit pas sur le Veau; elle s'inocule au Lapin et produit une sorte de teigne qui guérit spontanément et ne ressemble pas au favus lycoperdoïde décrit par Mégnin. L'inoculation réussit également dans l'espèce humaine, mais pas dans tous les cas: la teigne se développe et se maintient chez les individus jeunes, tandis qu'elle peut guérir spontanément, après une durée plus ou moins longue, chez les adultes; cela tient d'une part à une certaine difficulté d'acclimatement éprouvée par le Champignon et, d'autre part, à ce fait bien connu, que l'organisme jeune est plus aisément envahi par les parasites.

Cette forme particulière de favus, que Quinke appelle *favus herpe-*

(1) O. BOER, Zur Biologie des Favus. *Vierteljahrsschrift für Dermatol. und Syphilis*, (2), XIV, p. 429, 1887.

(2) DESIR DE FORTUNET et COERMONT, Parasites des éruptions circinées. *Lyon méd.*, LXII, p. 235, 1889.

(3) G. P. BUSQUET, *Étude morphologique d'un Cryptogame nouveau trouvé dans une lésion circinée de la main*. Thèse de Lyon, 1890. — *Étude morphologique d'une forme d'Achorion: l'Achorion Arloini*, Champignon du favus de la Souris. *Annales de microgr.*, III, p. 9-21, 62-75, 156-149, 1891.

ticus, se distingue par une odeur prononcée de Souris et par la rareté des godets. Le *favus vulgaris* peut d'ailleurs s'unir à celui-ci chez un même individu, comme Quinke dit l'avoir observé⁽¹⁾.

Le premier cas de favus chez les animaux a été observé par Jaquetant, en 1847: deux Chats de l'Antiquaille, à Lyon, étaient devenus faveux au contact de deux fillettes qui avaient l'habitude de jouer avec eux.

Dès 1854, Draper, médecin à New-York, indiquait la transmission du favus de la Souris au Chat, puis de celui-ci à l'Homme. Depuis lors, le professeur Saint-Cyr, de l'École vétérinaire de Lyon, a apporté de nombreuses preuves à l'appui de cette notion. En 1877, il a vu plusieurs élèves de l'École vétérinaire de Lyon qui étaient atteints de favus: dans le placard renfermant leur linge de corps, on trouva des Souris faveuses, qui avaient sans doute été le point de départ de la contagion. C'est d'ailleurs l'École dermatologique de Lyon qui, par une remarquable série d'observations, a mis hors de doute ce fait actuellement admis par tous les médecins, qu'une certaine forme de teigne faveuse nous est transmise par les petits Rongeurs⁽²⁾.

Gigard⁽³⁾ a cité aussi quelques cas de transmission accidentelle de la teigne des animaux à l'Homme et réciproquement: il s'est surtout attaché à démontrer le fait par des expériences probantes, portant principalement sur la Souris. Tripier s'est inoculé lui-même avec succès le favus de la Souris.

D'autre part, des inoculations positives de favus ont été faites de l'Homme au Chat par Saint-Cyr et Vincens, de l'Homme à la Souris par Tripier et Vincens, et de l'Homme au Rat⁽⁴⁾ par Gigard. Deux tentatives d'inoculation de l'Homme au Chien, faites par Vincens, n'ont donné aucun résultat. Rien ne prouve, dans aucun de ces cas, que le microphyte transmis ait été l'*Achorion Quinckeanum* plutôt que l'*Achorion Schönleini*.

L'*Achorion Quinckeanum* détermine assez souvent chez la Souris des lésions très graves et très profondes: chez l'Homme, il se borne à envoyer des filaments mycéliens jusqu'au voisinage des vaisseaux de la région papillaire. Absorbé par la voie digestive, il ne produit pas le favus intestinal chez la Souris. Quand on injecte des parcelles de godet ou de culture pure dans les veines du Lapin, l'animal meurt au bout de trois jours⁽⁵⁾; le parasite ne se retrouve que dans le poumon, où il a formé des granulations miliaires intravasculaires, au centre desquelles il s'est développé

(1) QUINCKE, Doppelinfektion mit Favus vulgaris und Favus herpeticus. *Monatshefte für prakt. Dermatol.*, VIII, p. 49, 1889.

(2) HORAND, De la transmission du favus par un Chat et un Rat. *Lyon médical*, XIV, p. 165, 1875.

(3) C. GIGARD, *Deux points de l'histoire du favus*. Thèse de Paris, 1872.

(4) Dans le *Roman du Renard*, qui date du XI^e siècle, le Rat est appelé *Pelé*. Ce nom vient-il de ce que la queue du Rat est à peu près glabre, ou n'est-il pas dû plutôt à ce que, à cette époque, le Rat (*Mus rattus*) était déjà fréquemment atteint de teigne faveuse?

(5) SABRAZÈS, Pseudo-tuberculoses faviques expérimentales. *Sem. méd.*, XIII, p. 172, 1895.

en filaments rayonnés. L'inoculation dans le péritoine ou dans la chambre antérieure de l'œil donne un résultat analogue.

Oospora canina Costantin et Sabrazès, 1895. — On trouvera dans les travaux déjà cités de Costantin et Sabrazès la description de ce microphyte; nous nous bornons à le signaler ici, sans discuter s'il appartient réellement au genre *Oospora*.

Saint-Cyr a pu inoculer au Chien la teigne du Chat; la maladie se montre souvent à l'état spontané chez les Chiens ratiés: il est donc très vraisemblable que le Chien peut être contaminé par l'*Achorion Quinckeanum* et l'observation faite par Sherwell de deux jeunes filles contaminées par des Chiens semble bien se rapporter à cette dernière espèce.

D'autres expériences de Saint-Cyr montrent que le Chien contracte aussi sans difficulté la teigne du Lapin: mais on ne saurait dire s'il s'agit de la teigne lycoperdoïde signalée par Mégnin.

Le Chien a en outre un favus particulier: son inoculation à la Souris donne lieu à des accidents graves; son inoculation à l'homme et à la femme, pratiquée neuf fois par Sabrazès, a provoqué huit fois l'apparition d'un érythème circiné qui guérissait spontanément; dans l'autre cas, le Champignon fut rendu plus actif par un passage préalable chez la Souris: il put alors produire des godets. En injectant une culture pure dans la chambre antérieure de l'œil d'un Lapin, l'animal meurt au troisième jour, après avoir présenté des phénomènes dyspnéiques. On retrouve à l'autopsie des colonies parasitaires dans la chambre antérieure et dans les poumons: dans ceux-ci, elles sont pour la plupart intravasculaires et formées par un mycélium très régulièrement rayonné.

Epidermophyton gallinæ Mégnin, 1881 (non *Epidermophyton* Lang, 1879). — En 1858, Müller, Gerlach et d'autres ont observé chez le Coq et la Poule un favus de la crête et des caroncules; Mégnin l'a étudié avec soin en 1881 et l'a considéré comme distinct du favus humain. Les parties malades présentent des croûtes blanches, farineuses ou plâtreuses, les godets faviges font défaut.

Le microphyte est caractérisé par un mycélium fin, court, tortueux, émettant des sporophores cloisonnés, terminés par des chapelets de 5 à 6 spores rondes, larges de 6 à 8 μ . Il pullule entre les lames épidermiques, sans s'introduire dans les follicules plumeux. Il se cultive bien sur la gélatine; il s'y développe à la surface en touffes d'un blanc de neige, tandis que la gélatine se liquéfie et prend la couleur du jus du groseille.

Au contraire, G. Neumann, de Toulouse, estime que le favus des Poules est dû simplement à l'*Achorion Schönleini*. Il base son opinion sur la ressemblance morphologique des deux Champignons et sur le résultat de quelques inoculations. Chez un jeune Chien, inoculé avec le favus de la Poule, il se développe une dermatose identique à celle qu'on obtient chez un autre Chien, après inoculation du favus de l'Homme. Cette même

expérience comparative réussit sur deux Lapins, sans que rien permette de soupçonner l'origine différente des deux affections. Inversement, on reproduit le favus, en déposant sur la crête de la Poule des croûtes de favus humain délayées dans l'eau. De ces expériences il semble donc résulter que la Poule doit être envisagée comme l'une des sources du favus humain.

Mégnin a défendu contre ces objections sa première manière de voir et a présenté à l'appui de celle-ci de nombreux arguments, tirés surtout de l'étude des cultures⁽¹⁾. Son opinion a été confirmée par les observations plus récentes de Costantin⁽²⁾ et de Sabrazès. Ces deux derniers auteurs n'hésitent pas à déclarer que l'*Epidermophyton gallinæ* diffère très nettement de l'*Achorion Schönleini*. Sa culture s'inocule avec succès à la Souris et à l'espèce humaine (trois inoculations à la femme, six à l'homme): dans ce dernier cas, il produit de larges plaques érythémato-squameuses et végète en surface dans l'interstice des cellules cornées superficielles, où il est très abondant et filamenteux. Il ne s'inocule pas au Chien; il produit des godets chez la Souris, mais non chez l'Homme.

Champignons de la teigne tondante et de l'herpès circiné. —

Nous avons démontré la pluralité des Champignons de la teigne faveuse telle qu'elle ressort des études accomplies ces années dernières par le procédé des cultures et des inoculations. En ce qui concerne la teigne tondante et l'herpès circiné, nous arriverons à des résultats identiques: de même qu'il y a non pas un favus, mais des favus, de même on peut distinguer actuellement en toute certitude différentes sortes de teignes tondantes ou d'herpès. La description des faits cliniques concernant ces différents états morbides nous entraînerait beaucoup trop loin: nous n'en parlerons qu'autant qu'elle sera nécessaire pour légitimer les distinctions que nous allons établir.

Toutes les manifestations mycosiques que l'on rapporte actuellement au type de la teigne tondante ou de l'herpès circiné sont attribuées à un seul et même Champignon, le *Trichophyton tonsurans* Malmsten⁽³⁾: l'ensemble de ces manifestations, malgré leur diversité évidente, est appelé plus brièvement la *trichophytie*. On doit à Duclaux⁽⁴⁾ la première démonstration expérimentale de l'individualité du *Trichophyton*, que Grawitz et d'autres avaient voulu faire rentrer dans le cycle évolutif de quelque Moisissure banale; la même démonstration fut donnée par Verujsky d'une façon encore plus convaincante. Dans un remarquable mémoire,

(1) P. MÉGNIN, Différences spécifiques entre le Champignon de la teigne des Poules et celui de la teigne faveuse. *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, p. 151, 1890.

(2) J. COSTANTIN, Remarques sur le favus de la Poule. *Bull. de la Soc. mycol. de France*, IX, p. 166, 1895.

(3) CH. BOUCHARD, Sur l'identité de l'herpès circiné et de l'herpès tonsurant. Lyon, 1860.

(4) E. DUCLAUX, Sur le *Trichophyton tonsurans*. *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, p. 14, 1886.